

Impact du numérique sur le cycle de vie d'un document d'appui rédactionnel : le conducteur du Journal Télévisé de TF1, France

Analyse archivistique

Clarisse HOLIK

Résumé :

En 1987, TF1 la première chaîne de télévision française passe du statut de chaîne publique à celui de chaîne privatisée.

Au cours des quinze années qui suivent, la naissance de la télévision numérique, l'évolution des méthodes de gestion et l'application de la loi de 1992 sur le dépôt légal de la radiotélévision ont changé les procédures et méthodes de travail des archivistes et des hommes de télévision.

Un document en particulier, le conducteur du Journal Télévisé, voit son cycle de vie modifié par l'introduction du numérique. L'instantanéité qui règne en maître à la télévision, jointe à un stockage éphémère sur un support non tangible, ne va-t-elle pas contribuer à rendre inaccessibles les archives, et ainsi effacer de la mémoire de l'entreprise les traces de son activité ?

Cela aurait peut-être pu se passer ainsi mais le législateur français veillait.

La loi de 1992 sur le dépôt légal de l'audiovisuel, appliquée dès 1995, en obligeant le diffuseur à verser à un département de l'Institut National de l'Audiovisuel, l'Inathèque de France, non seulement ce qui était diffusé à l'antenne mais également les documents d'accompagnement, a contribué à rendre ces archives accessibles aux chercheurs.

Qu'est ce qu'un conducteur ?

La construction d'un outil privilégié de la diffusion de l'information, le Journal Télévisé, nécessite la réalisation de nombreux documents qui servent d'appui rédactionnel. Parmi eux : le conducteur du Journal Télévisé.

Ce document, qui répertorie par ordre chronologique les sujets composant le journal est plus qu'un sommaire. Outre l'architecture du Journal Télévisé, il indique, pour chaque événement, l'origine du sujet, le support de diffusion, le nom des réalisateurs, reporters, les supports physiques sur lesquels sont situés les reportages, le minutage (*time code*) qui donne à la seconde près les

moments de départ des événements à diffuser. Il montre la hiérarchie de l'information et structure un flux.

Exemple de conducteur (fac similé)

Mardi 17/10/1995 Édition 13 h 00 Page 1

Présentateur : P	Rédact. Chef : B	Chef édition : M
Resp. Fabric. : D	Script : L	Réalisateur : J
Ass. Réalisa. : T	Chef Produc. : G	Trafic Video : L

#	BETA	TITRE	SUP	SON	JRN	SOURCE	DUR	REB	P	Vi
1		GENERIQUE DEBUT	BETA				00 h 00 00 h 00	40 : 2 40 : 2	- -	
2	M02	IMAGES G. ATENTAT	BETA	OFF	P	TF1	00 h 00 00 h 00	40 : 2 40 : 2	- -	
3	M10	FACTU. ATTENTAT	BETA	CPT	P A	TF1	00 h 00 02 h 30	40 : 2 40 : 2		
4	M12	ENQUETE (+ Debre)	BETA	CPT	P B	TF1	00 h 00 01 h 58	37 : 5 37 : 5	- -	
5		Plat. BARETTI	DIR		P B	STUD 1	00 h 00 01 h 30	35 : 5 35 : 5	- -	

Le cycle de vie du conducteur

Naissance

Le conducteur du Journal Télévisé est élaboré au cours de la conférence de rédaction pendant laquelle les journalistes choisissent les événements à traiter et l'ordre de passage des reportages.

D'abord écrit à la main dans les années 1960, le conducteur sera ensuite tapé à la machine (vers les années 1970) puis sur traitement de texte (fin des années 1980) et diffusé en de multiples exemplaires ; tableau de bord des étapes de la fabrication du Journal Télévisé, il est toujours en évolution, pouvant être modifié jusqu'à la dernière minute soit par l'actualité, soit par l'état de la technique. L'heure exacte de tirage de chaque version est soigneusement notée. Il n'atteint sa forme définitive que lors de la diffusion du Journal Télévisé.

Indexation

D'un point de vue documentaire, il faut savoir que le titre des sujets n'est pas issu d'une liste prédéfinie de mots-clés mais de l'usage courant du vocabulaire d'une salle de rédaction, de même que les rubriques de l'actualité suivent celles des grands quotidiens de la presse écrite.

Il peut être ensuite l'objet d'annotations, commentaires, caricatures, dessins divers et servir de messagerie entre deux équipes (ceci étant surtout valable pour la chaîne d'information en continu LCI, née en 1994).

Archivage

D'un point de vue archivistique, le conducteur constitue dès sa création, comme le dit la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, une archive vivante, aux multiples versions ; il devient archive intermédiaire (« *records* » dans le monde anglo-saxon) dès la fin de la diffusion du Journal Télévisé.

En 1991, il n'y a pas, à TF1, pour les archives écrites, de politique d'archivage bien définie : TF1 société privatisée gère les archives de TF1, service public et de fait, toutes les archives d'origine publique ou d'origine privée reçoivent un traitement égal. Mais qu'en est-il pour le conducteur ?

Après le Journal Télévisé, un exemplaire d'une des dernières versions revient aux documentalistes de la vidéothèque qui indexent l'après-midi ou le lendemain les sujets du Journal Télévisé diffusé précédemment ; d'autres exemplaires restent dans les services et sont occasionnellement consultés par les journalistes, assistants ou documentalistes puis à l'occasion d'un déménagement, seront versés au service des Archives qui le conserveront définitivement. De fait, tous les services de la Direction Technique et certaines assistantes de la Direction de l'information archivent, de manière anarchique, les conducteurs.

Ainsi, le service Archives peut conserver jusqu'à, parfois, cinq exemplaires du même document.

Communication

Si le sort final de conducteur est d'être conservé définitivement, il ne va pour autant rester en sommeil. En effet, les journalistes ont besoin de connaître la hiérarchie de l'information : quelle place avait, il y a cinq ans, telle nouvelle au journal de 13 heures ? Qu'est-ce qui, ce soir-là, a fait la une du journal de 20 heures ? Seul, le conducteur donne exactement cette information.

Par ailleurs, quelques chercheurs et historiens commencent à s'intéresser à l'histoire de la télévision et le conducteur devient là aussi une source appréciée d'information.

À ce titre, il peut être communiqué aux chercheurs, après autorisation du vice-président de la chaîne. En effet, les chercheurs publient et véhiculent de cette manière une image positive de l'entreprise. Pour mémoire, les conducteurs ont été consultés par, entre autres chercheurs, un sociologue faisant une thèse sur le « JT, machine à décrire, sociologie du travail des reporters à la télévision », par une historienne écrivant son mémoire de maîtrise sur la composition du Journal Télévisé et par un historien allemand comparant les émissions satiriques de la télévision allemande et celles de la télévision française. Ainsi les archives participent à l'image de marque de la chaîne.

L'introduction d'une informatique de télévision ou le passage de l'analogique au numérique

Les années 1990 marquent le début de la convergence entre l'audiovisuel (le *broadcast*), les télécommunications et l'informatique : le processus audiovisuel va vers le tout numérique.

De 1987 à 2001, nous assistons à la mise en place progressive d'une informatique de gestion de l'entreprise puis d'une informatisation des processus de la chaîne de fabrication de l'information qui s'appellera le « *process news* ». Le conducteur sera la première application à être informatisée dans un cadre plus général d'automatisation de la station de travail de la rédaction STAR, sous un système d'exploitation OS2 ; l'application a pour nom GESSICA et elle fonctionne en réseau.

La numérisation permet de disposer d'un outil adapté au mode de travail temporel induit par l'actualité. Comme l'ont souligné les organisateurs du congrès, le conducteur devient une sorte de phénix renaissant et toujours exact. Il est fiable puisqu'il est le reflet exact de ce qui se passe. Il est disponible pour tous (c'est-à-dire pour tous ceux qui ont accès à l'application) au cours de la fabrication du JT, dynamique et modifiable jusqu'au moment de la diffusion non plus du JT mais du reportage. L'unité n'est plus le document mais la séquence : plateau, reportage... Au bout de la ligne dévolue à chaque reportage, un carré rouge passe au vert dès que le sujet est monté, prêt à être diffusé. Le tableau de bord devient dynamique. Il ressemble à une mosaïque fluide. Un tirage papier est fait pour les cadres, les assistants du plateau, le réalisateur, la régie et pour les documentalistes de la vidéothèque.

En 1999, la direction informatique change le système d'exploitation : on passe de l'OS/2 à NT et de GESSICA à NAOS. Le conducteur des années 1992 à 1996 est conservé sous sa forme numérique, mais les informaticiens, surchargés de travail, n'ont pas le temps de réintroduire le module de consultation pour les données de 1992 à 1996.

Or, cette même année, une étudiante en maîtrise d'histoire contemporaine demande à consulter les conducteurs sur plusieurs années. Son sujet traite de l'influence du Journal Télévisé sur la société française. Sa demande pose, au service des Archives, un problème d'ordre technique : où sont les conducteurs de 1997 ?

Après une enquête auprès des assistants, des secrétaires et des techniciens, le service Archives interroge les informaticiens qui rassurent chercheur et archiviste :

« Il suffit d'interroger GESSICA. »

« Mais comment faire une recherche rétrospective ? »

« Il faut demander à Christophe, le seul informaticien qui sache interroger les données de 1992 à 1996. »

Or, Christophe est en vacances...

Finalement, le service Archives apprend que la Vidéotheque, pour des raisons d'indexation, conserve un tirage papier du conducteur, tirage qu'elle met à la disposition de l'étudiante.

Parce que les documents ont été dématérialisés, leur destinée échappe à leur créateur. Le service Archives n'est plus destinataire de ces documents qui, en quelque sorte, restent enfermés dans l'application. Un autre système de sauvegarde s'est mis en place... Toutefois, parce que d'autres systèmes de référencement des contenus existent (la vidéotheque), on ne juge pas utile de conserver au-delà des exigences pratiques le document et ce qu'on appelle aujourd'hui les métadonnées.

Parce que les logiciels informatiques évoluent très rapidement, que le coût est un facteur déterminant pour la prise de décision et que la notion du long terme, dans une entreprise privée, n'est pas la même que dans une institution patrimoniale ou une institution de service public, on a négligé la migration des données anciennes.

D'autre part, aucun outil de recherche n'est plus réalisé. Le faible taux de consultation ne le rend pas nécessaire. La valeur du conducteur numérique, pour le service Informatique, baisse avec le temps.

Perceptions de cette numérisation chez les techniciens audiovisuels

Une collecte des archives orales réalisée par le service Archives auprès des techniciens audiovisuels a permis de rassembler quelques impressions. Pour la plupart d'entre eux, la numérisation du conducteur est un avantage : la mise à jour se fait en temps réel, le conducteur est disponible pour tous. Par contre, ce qui apparaît comme une dématérialisation du support est perçu

comme une perte de l'usage des sens : perte du contact direct avec la matière, du sens du toucher, différences dans les perceptions auditives. Il faut réapprendre la notion d'espace.

Enfin, au niveau du *management* humain, il y a eu un déplacement des critères de compétences ; certains techniciens ont eu le sentiment que ce qui devenait important dans le travail était la bonne manipulation de l'outil et non la qualité du produit fini.

L'un d'entre eux parle du Journal Télévisé : « avant la numérisation, un bon journal était celui où les sujets étaient bons, où le journaliste ne bafouillait pas, où les plans s'enchaînaient bien. À l'heure actuelle, un bon journal est celui où les machines ont bien fonctionné : il y a donc un déplacement au niveau du but du travail : il faut optimiser les outils. »

D'un point de vue archivistique, cette numérisation amène une rupture dans l'organisation de la collecte des archives.

Nous avons vu que les services producteurs ne sont plus responsables de ce qu'ils créent : ils ne se sentent plus propriétaires et n'archivent plus.

D'autre part, le service Informatique fonctionne en autonomie : il archive lui-même ses bandes magnétiques. N'y aurait-il pas confusion entre sauvegarde et archivage ?

L'archiviste s'adapte :

- dépossédé d'une partie de ses archives matérielles, il doit faire connaître sa spécificité : le traitement de l'information doit-il entrer dans une logique de *knowledge management*, c'est-à-dire repérer les sources d'information, les inventorier, classer les documents qu'ils soient sous forme numérique ou sous forme papier selon leur valeur, valeur qui déterminera la longueur de la vie du document ? N'a-t-il pas pour mission de permettre un accès à la mémoire de l'entreprise ?
- doit-il s'insérer dans les groupes de travail des décideurs, mieux faire connaître son métier aux informaticiens et mieux connaître les leurs ?
- doit-il faire campagne pour avoir en dépôt les applications informatiques, les différents systèmes d'exploitation qui se succèdent dans le temps et les appareils de lecture ?
- enfin, au-delà de la Loi sur les Archives et la rentabilité immédiate d'un service faut-il déterminer la longueur du cycle de vie d'un document en fonction de sa valeur ? Mais cette valeur est-elle créée par ceux qui créent le document ou ceux qui en auront besoin plus tard ?

Le service Archives a donc réalisé un outil de repérage de l'information dans l'entreprise, c'est-à-dire un inventaire des différents types d'archives que l'on pouvait trouver dans les services, classé selon les principaux types de demandes, publié dans un premier temps sur support papier et destiné à être consulté sur l'intranet de l'entreprise. Pour des raisons techniques, cette dernière étape n'a jamais vu le jour.

Toutefois, on peut, en 2004, consulter sur Internet quinze jours de journaux télévisés de TF1. <<http://www.tf1.fr>>, le conducteur étant réduit à sa plus simple expression.

Que se passe-t-il pour les autres chaînes ? La journée d'étude, organisée le 9 novembre 2001 par l'Association des Archivistes d'Entreprise sur les archives écrites du Monde Audiovisuel, permet de constater que les chaînes de télévision, en France, ne paraissent guère préoccupées par la gestion des archives institutionnelles, ni la transmission d'une mémoire écrite.

Évolution de la législation

Parallèlement, le législateur français a pris conscience du besoin d'étendre la loi sur le dépôt légal à la radiotélévision.

Votée en 1992, la loi sera appliquée dès 1995. Le décret d'application du 31 décembre 1993 a retenu d'une part les critères de nationalité française et de première diffusion et d'autre part, le principe d'un dépôt différencié selon le genre (stock ou flux de l'émission). Il mentionne également le versement de documents écrits liés à la production des émissions, à leur programmation, diffusion et promotion.

Un exemplaire du conducteur du JT est donc versé à l'Inathèque de France avec d'autres matériels audiovisuels.

L'Inathèque collecte également tous les documents d'accompagnement, c'est-à-dire toute la documentation écrite relative aux diffusions.

Les avant-programmes, les conducteurs d'antenne, les scripts, scénarios, conducteurs d'émissions : 600 000 documents écrits sont versés chaque année au titre du dépôt légal favorisant ainsi le développement de l'archive comme objet de recherche, suivant ainsi la politique archivistique du Canada.

Conclusion

La dématérialisation du conducteur du JT, créant un document dynamique, modifiable en temps réel et parfaitement adapté à son environnement, peut, lorsque les logiques de rentabilité immédiate et de travail en temps réel règnent, conduire à une perte d'information. Toutefois, le législateur prend le relais en offrant, grâce au dépôt légal, une sauvegarde et une utilisation patrimoniale de ce document.

Bibliographie

Archives institutionnelles de l'INA, Cote 85, art 2, 4, 7, 9 et 14

AISSAOUI, M., *Comment la rédaction de TF1 est passée au tout numérique*, *Le Figaro entreprises*, 14 janvier 2002, p. 32-33.

BOISMENU, G., BEAUDRY, G., *Le Nouveau Monde numérique. Le cas des revues universitaires*, Paris, La Découverte, 2002, 178 p.

CHABIN, M.-A., *Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ?*, *Information-Interaction-Intelligence*, vol. 4, n° 1, p. 141-157.

CHABIN, M.-A., « Exigences numériques et besoins documentaires », *Solaris*, n° 6, décembre 1999-janvier 2000, revue consultée en février 2007, <<http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d06/6chabin.html>>, [collecte des archives orales ; été 2000, été 2001]

Les dossiers de l'audiovisuel

« Archives de la télévision, images de notre temps », *Les dossiers de l'audiovisuel*, n°2, 1981.

« Radio et Télévision : les archives écrites », *Les dossiers de l'audiovisuel*, n°70, 1996.

« Les archives télévisuelles à l'heure du numérique », *Les dossiers de l'audiovisuel*, n°93, 2000.

FOX, D., *Le Journal Télévisé*, Montréal, L'Élan vert, 1998.

JEANNENEY, J.-N., SAUVAGE, M., *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage*, Paris, Le Seuil, INA, p. 211-224.

Loi n°79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives.

Décret n°79-1038 du 3 décembre 1979

MICHEL, H., *Les Grandes Dates de la télévision française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995.

MULLER, A., PIERRE, M. (TF1) : « *Je suis devenu un homme de la télévision.* », 2002.
<<http://www.01net.com/article/197622.html>> [février 2007].

QUEAU, P., *La Planète des esprits. Pour une politique du cyberspace*, Paris, Odile Jacob, 2000, 329 p., ISBN : 2-7381-0909-8.

RODES, J.-M., PIEJUT, G., PLAS, E., *La Mémoire de la société de l'information*, Paris, Unesco, 2003.
« Restaurer, disent-ils... », *Le technicien du film*, n° 154, 2001, p. 7-16.

RICOEUR, P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, p. 210.

SIRACUSA, J., *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, De Boeck, Wesmael Université/Ina, coll. « Médias Recherche », 2001, 299 p.